

QUI SONT LES ÉLÈVES INTÉGRANT LA FORMATION DE DIRECTEURS DES SERVICES PÉNITENTIAIRES ?

Cécilia LAGARDE



Comparaison des profils sociodémographiques des
élèves internes et externes des 40-55^{es} promotions

MARS 2026



Sommaire

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 4 |
| MODALITÉ D'ACCÈS À LA FORMATION DE DSP..... | 5 |
| PROFIL SOCIODÉMOGRAPHIQUE..... | 6 |
| CONCOURS | 11 |
| PARCOURS PROFESSIONNEL DES ÉLÈVES INTERNES | 13 |
| MOTIVATIONS ET PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES | 16 |
| CONCLUSION | 19 |
| BIBLIOGRAPHIE | 19 |
| SITOGRAPHIE | 19 |

INTRODUCTION

Chaque année, une promotion de directeurs des services pénitentiaires (DSP) entre en formation à l'École nationale d'administration pénitentiaire (ÉNAP) pour une durée de deux ans.

Pour intégrer cette formation, les élèves peuvent candidater au concours externe ou au concours interne. Le concours externe est ouvert à toute personne diplômée à minima d'un bac+3, d'un titre ou diplôme équivalent, ou d'une validation d'expérience professionnelle. Le concours interne est, quant à lui, ouvert aux personnels déjà en poste dans l'administration pénitentiaire, mais également aux fonctionnaires et agents issus d'autres administrations : fonction publique d'État, territoriale et établissements publics qui en dépendent, fonction publique hospitalière, militaires, magistrats et agents en fonction dans une organisation intergouvernementale internationale. Ces candidats doivent justifier de quatre ans de service public et doivent être en activité au moment de l'ouverture du concours, à la date de la première épreuve d'admissibilité (ministère de la Justice, 30 janvier 2025).

Recruter des candidats par la voie interne représente un véritable atout pour l'administration, non seulement parce que ce dispositif ouvre les portes aux agents d'autres administrations, mais aussi parce qu'il offre aux personnels pénitentiaires des perspectives de promotions professionnelles attractives. En répondant ainsi à leurs attentes en termes de carrière, cette possibilité participe à leur fidélisation. De plus, en 2021, la réforme statutaire de la catégorie A de la fonction publique a permis aux DSP d'atteindre le statut de cadre supérieur (A+), participant au renforcement de l'attractivité de ce concours.

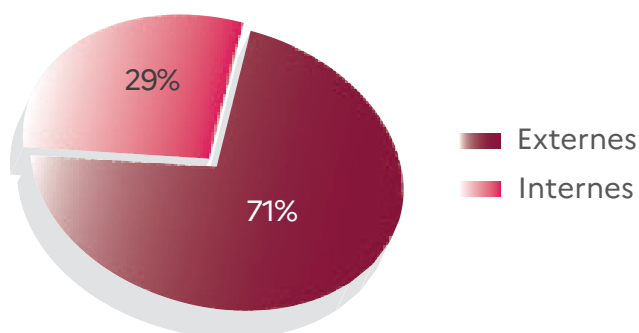
L'objet de cette étude porte sur une comparaison des profils sociodémographiques des élèves DSP ayant passé le concours interne et de ceux ayant intégré la formation par le biais du concours externe. Afin d'objectiver cette analyse, les données présentées portent sur les 16 dernières promotions entrées en formation de 2010 à 2025, soit les promotions de DSP 40 à 55, ce qui représente 366 élèves au total.

UNE MAJORITÉ D'EXTERNES PARMIS LES ÉLÈVES DSP

Depuis 2010, 16 promotions de DSP ont été formées à l'ÉNAP, regroupant au total 366 élèves.

La répartition des agents selon la modalité par laquelle ils ont intégré le concours de DSP est illustrée sur le graphique suivant.

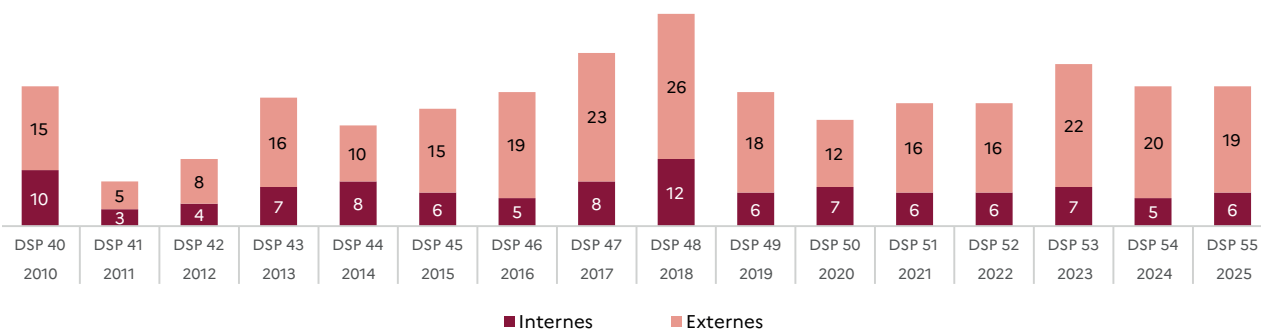
Graphique 1 : Proportions d'élèves internes et externes – 40-55^{es} promotions



Au total, sur les 366 agents entrés en formation de DSP depuis 2010, 71 % sont issus du concours externe (soit 260 personnes) et 29 % ont été recrutés via le concours interne (soit 106 apprenants).

Le graphique suivant donne à voir les effectifs d'élèves externes et internes, recrutés par promotion.

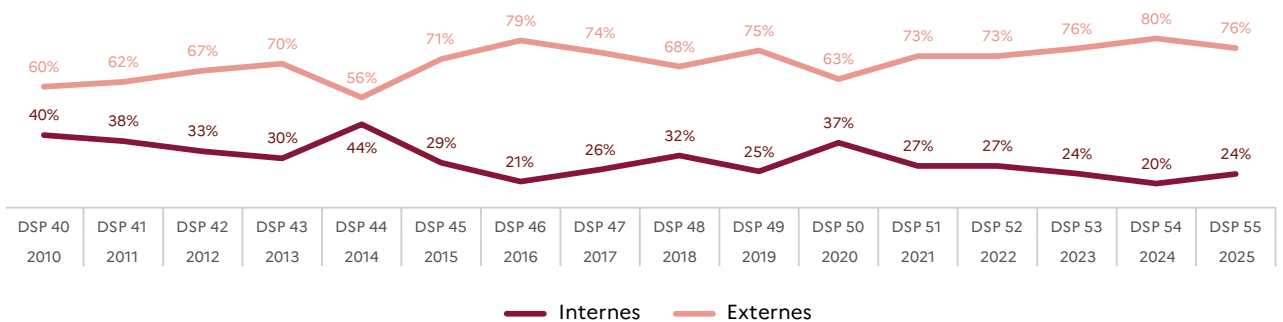
Graphique 2 : Effectifs d'élèves internes et externes par promotion - 40-55^{es} promotions



Globalement, les élèves internes représentent 3 à 12 personnes par promotion. Cet effectif varie en fonction du nombre de places disponibles dans chacune d'elles.

Leur représentativité par promotion est présentée dans le graphique suivant.

Graphique 3 : Évolution de la part d'élèves internes et externes - 40-55^{es} promotions - Proportions



De 2010 à 2025, les promotions d'élèves DSP sont principalement composées d'externes (entre 56 % et 80 %) et cette part tend à augmenter. Consécutivement, la représentativité des internes connaît

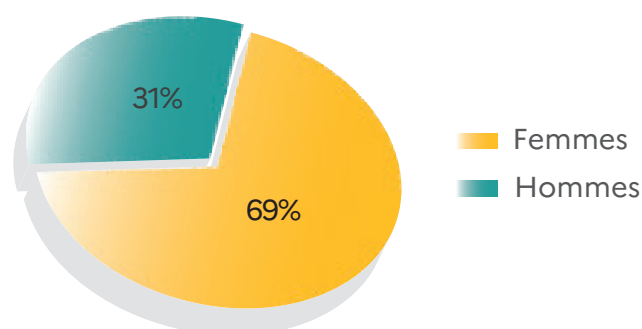
une chute significative. En effet, alors que ces derniers représentaient 40 % de la promotion en 2010, leur part diminue progressivement, jusqu'à atteindre 20 % en 2024.

UNE SURREPRÉSENTATION DES FEMMES ET DES ÉLÈVES SURDIPLÔMÉS

Nous allons ici nous intéresser au profil des élèves internes, en comparaison avec les externes, au travers de leurs caractéristiques sociodémographiques. La première d'entre elle porte sur la part d'hommes et de femmes que comptent les promotions.

Une surreprésentation des femmes

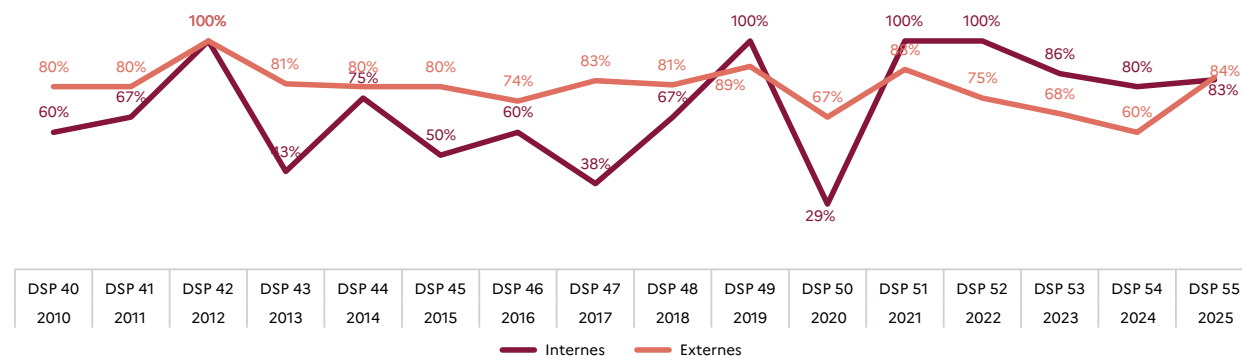
Graphique 4 : Proportions d'hommes et de femmes chez les DSP internes - 40-54^{es} promotions



Chez les élèves internes, les femmes sont deux fois plus nombreuses que leurs collègues masculins : 69 % contre 31 %.

Le graphique suivant témoigne de l'évolution par genre des promotions étudiées.

Graphique 5 : Évolution de la proportion de femmes par promotion - 40-55^{es} promotions



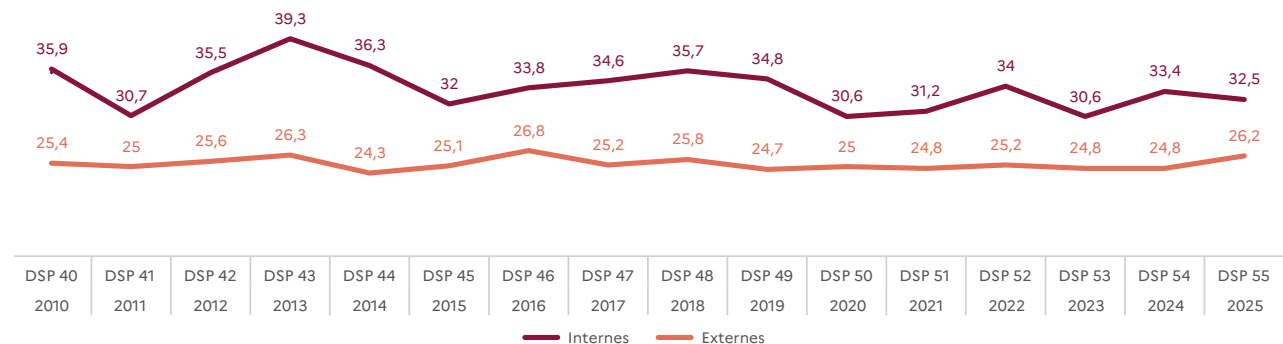
Comme l'illustrent les courbes du graphique, hormis quelques exceptions chez les élèves internes, les femmes sont majoritaires au sein des promotions de DSP. Elles constituent même 60 % au minimum des

effectifs issus du concours externe. Certaines promotions sont même exclusivement féminines (DSP 49, DSP 51 et DSP 52).

Des internes plus âgés, avec presque 10 ans d'écart avec leurs collègues externes

Les élèves internes sont âgés de 34,2 ans en moyenne, soit presque 10 ans de plus que leurs collègues externes qui intègrent la formation à 25,3 ans.

Graphique 6 : Évolution de l'âge moyen des DSP - 40-55^{es} promotions

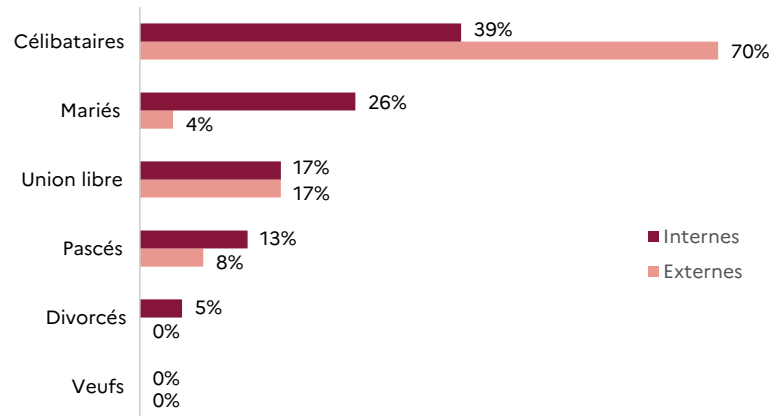


Ce graphique rend compte de l'évolution de l'âge moyen des élèves DSP des 40-55^{es} promotions, selon la modalité de concours. Même si la courbe des âges des internes varie au cours des années, elle

tend à une diminution significative. Leurs âges moyens sont compris entre 30,6 et 39,3 ans, alors que ceux des externes varient avec de bien plus faibles écarts (de 24,3 à 26,8 ans).

Une proportion de célibataires plus élevée chez les externes

Graphique 7 : Situation matrimoniale des DSP internes - 40-55^{es} promotions - Proportions



Parmi les élèves internes, ceux qui sont en couple sont majoritaires et représentent 56 % de la promotion. Dans cette catégorie, on retrouve 26 % d'élèves mariés, 17 % en union libre et 13 % pacsés. En outre, 39 % des élèves sont célibataires et 5 % divorcés.

À l'inverse, les élèves externes sont majoritairement célibataires (70 %). Ce constat peut en partie s'expliquer par l'écart d'âge entre ces deux publics, les internes étant plus âgés que leurs collègues externes.

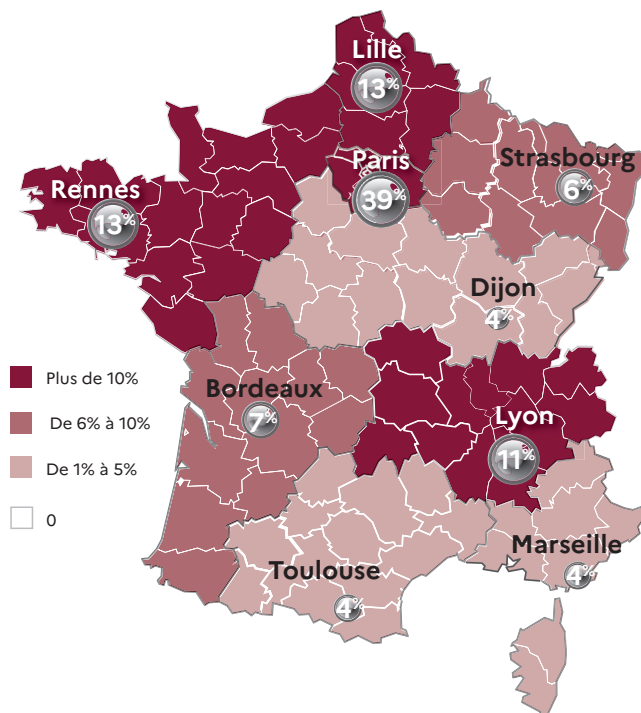
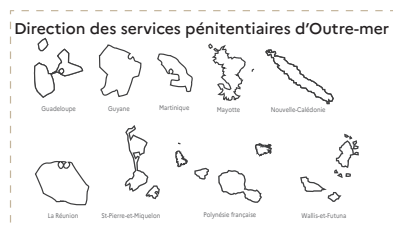
Des origines régionales différentes selon la modalité de concours

D'où proviennent les élèves DSP ? Existe-t-il des écarts selon la modalité de concours ?

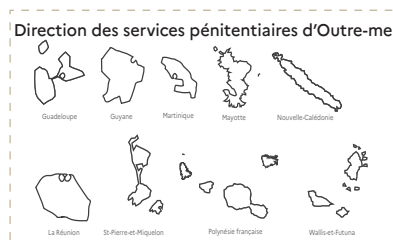
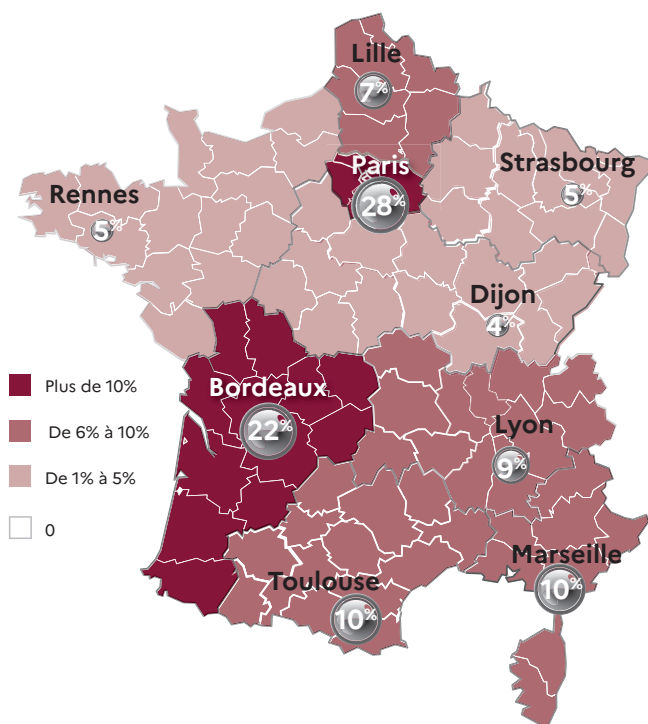
Afin de répondre à ces questions, les cartes suivantes offrent à voir la répartition des provenances des élèves selon leur direction interrégionale des services pénitentiaires (DISP) de concours.

Graphique 8 : DISP de concours des DSP - 40-55^{es} promotions – Proportions

Internes



Externes



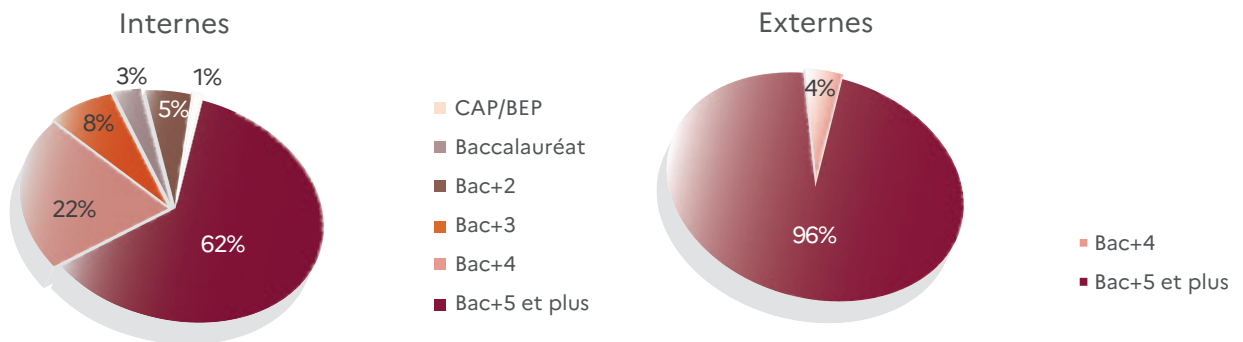
Sur l'ensemble des promotions, la première DISP de concours des internes est très largement la DISP de Paris, avec 39 % d'élèves qui en proviennent. Suivent, avec des proportions quasiment équivalentes, les DISP de Lille (13 %), Rennes (13 %) et Lyon (11 %). Les parts des autres DISP varient de 4 % à 7 %. Aucun élève interne ne provient de la direction des services pénitentiaires

d'Outre-mer (DSPOM). Concernant les élèves externes, les deux principales DISP de concours sont Paris (28 %) et Bordeaux (22 %). Ensuite, Toulouse est mentionnée par 10 % des agents, et Marseille et Lyon par 9 %. Les autres DISP recensent entre 4 % à 7 % de répondants, hormis la DSPOM qui n'a pas été citée.

Une majorité d'élèves surdiplômés pour passer le concours

Quel niveau de diplôme possèdent les élèves DSP ? Quels sont leurs domaines d'études ? Quelles différences peut-on observer entre les internes et externes ? C'est à ces questions que les graphiques suivants répondent.

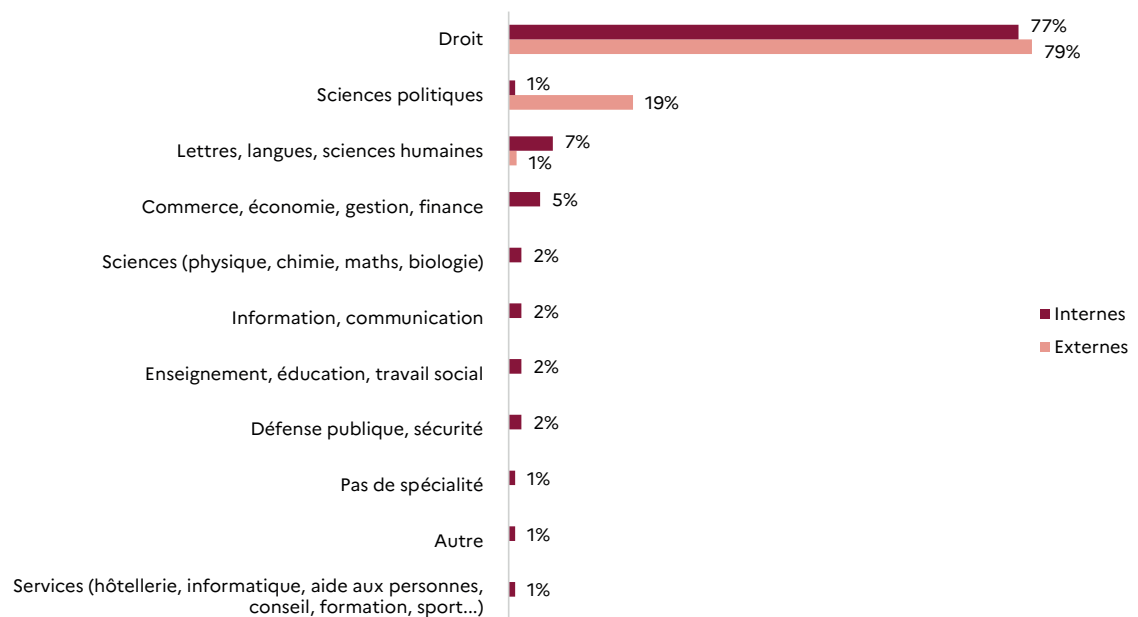
Graphique 9 : Diplôme le plus élevé obtenu par les DSP selon la modalité de concours - 40-55^{es} promotions - Proportions



La grande majorité des élèves internes est diplômée du supérieur (95 %), notamment d'un bac+5 ou plus (62 %). Ainsi, la plupart des élèves internes sont surdiplômés par rapport au niveau de diplôme requis pour le concours externe, à savoir un bac+3.

Concernant les externes, ce constat se vérifie d'autant plus, puisque tous sont dotés au minimum d'un bac+4 et 96 % ont un niveau bac+5.

Graphique 10 : Spécialité du diplôme le plus élevé obtenu - 40-55^{es} promotions - Proportions



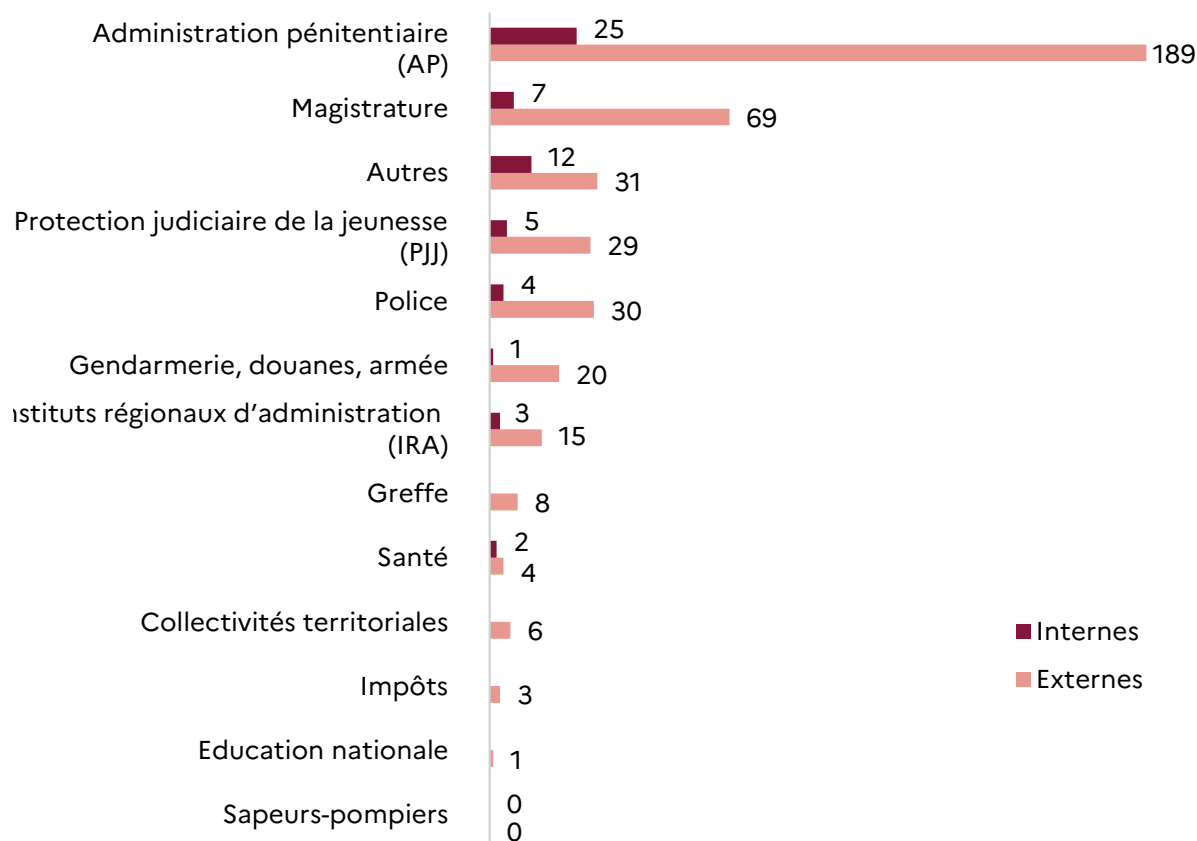
La principale spécialité du diplôme est le droit, cité très largement par 77 % des élèves internes et 79 % des externes. Les élèves internes mentionnent

d'autres spécialités, dans des proportions relativement faibles. Tandis que les externes sont 19 % à avoir suivi des études en sciences politiques.

LE CONCOURS DE DSP : UN CHOIX PRIORITAIRE PARMIS LES CONCOURS PASSÉS

S'intéresser aux concours que les élèves ont passés permet d'en savoir davantage sur leurs aspirations : se sont-ils présentés à plusieurs concours ? Desquels s'agit-il ? Celui de DSP était-il leur premier choix ? C'est à ces questions que nous allons répondre à travers les graphiques suivants.¹

Graphique 11 : Type de concours passés - 44-55^{es} promotions - Citations



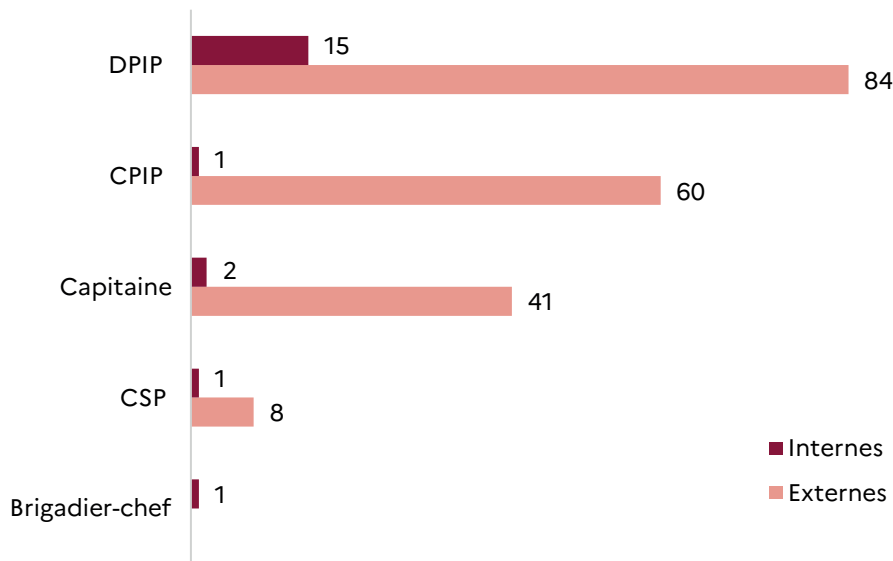
Parallèlement au concours de DSP, les élèves se sont principalement présentés aux concours du ministère de la Justice (AP, magistrature et PJJ), ainsi qu'à ceux des différentes forces de sécurité (notamment police, gendarmerie, douanes).

De manière plus précise, avant d'intégrer la formation de DSP, les élèves internes ont en premier lieu tenté ceux de l'administration pénitentiaire (25 citations). Douze élèves ont passé d'autres concours (sans davantage de précision), et 7 élèves ont passé

celui de la magistrature. Peu d'internes se sont présentés aux autres concours mentionnés par leurs collègues externes (entre 1 et 4 personnes).

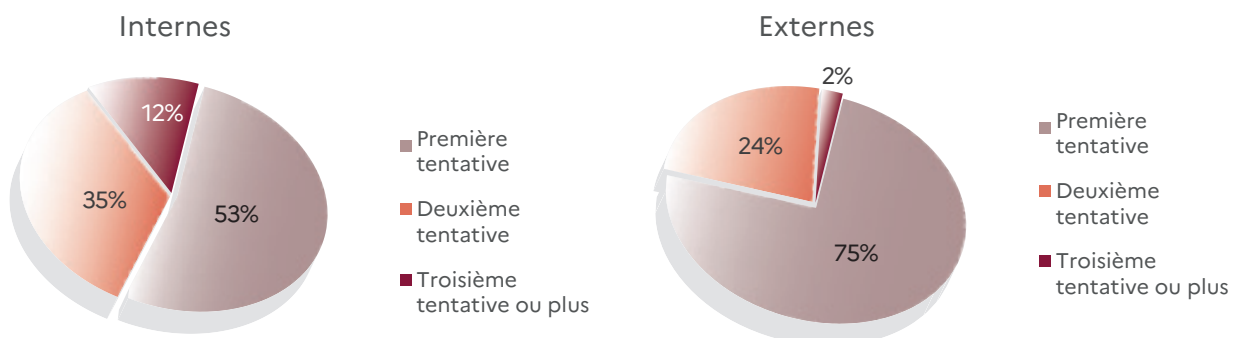
Les élèves externes ont, quant à eux, principalement passé des concours de l'administration pénitentiaire (189 citations, soit presque la moitié des répondants externes) et de la magistrature (69 personnes).

¹ Nous nous concentrerons uniquement sur les élèves des 44-55^{es} promotions, dans la mesure où ces questions n'étaient pas posées auparavant.

Graphique 12 : Concours de l'AP passés - 44-55^{es} promotions - Citations

Comme nous le soulignons précédemment, les concours de l'AP sont les plus cités. Parmi eux, celui de DPIP est le plus mentionné (15 citations pour les internes et 86 chez les externes). Ensuite, le concours de capitaine concerne 2 internes et 42

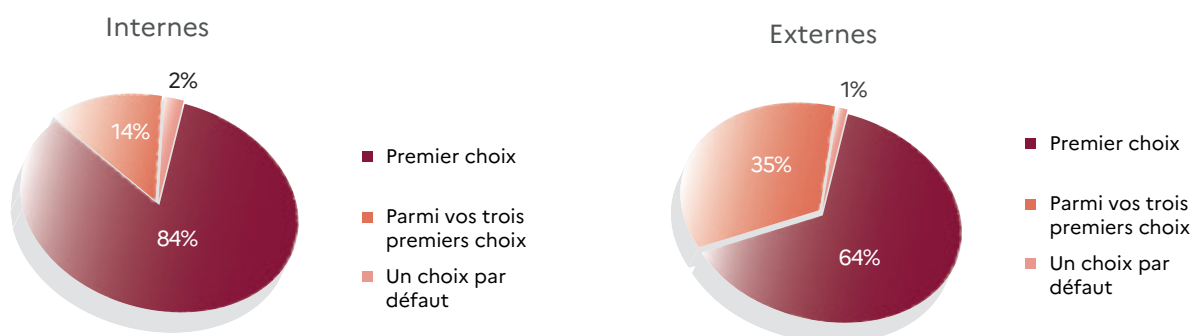
externes, et celui de CPIP est mentionné par 1 interne et 62 externes. Enfin, 1 élève interne a passé le concours de brigadier-chef et celui de CSP récolte une citation chez les internes et 8 parmi les externes.

Graphique 13 : Nombre de tentatives au concours de DSP - 44-55^{es} promotions Proportions

Concernant le concours de DSP, les internes l'ont majoritairement tenté une seule fois (53 %). Ils sont 35 % à l'avoir tenté deux fois et 12 % à l'avoir réussi

à leur troisième tentative ou plus. Les externes sont plus nombreux à avoir intégré la formation de DSP dès leur première tentative au concours (75 %).

Graphique 14 : Place du concours de DSP parmi les perspectives professionnelles envisagées - 44-55^{es} promotions – Proportions



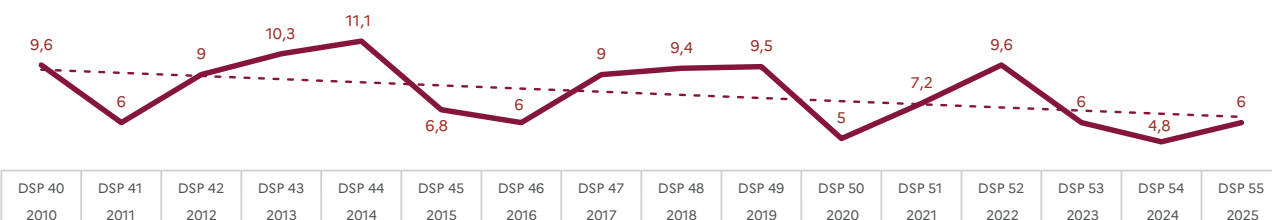
Le concours de DSP se positionne comme le premier des choix professionnels pour 84 % des internes. En outre, 14 % l'ont classé parmi leurs trois premiers choix et 2 % en tant que choix par défaut.

C'est un peu moins le cas en ce qui concerne les externes, puisque 64 % le positionnent en premier choix et 35 % parmi leurs trois premiers choix.

UNE ENTRÉE EN FORMATION DE DSP DE PLUS EN PLUS PRÉCOCE CHEZ LES ÉLÈVES INTERNES

Parmi l'ensemble des promotions étudiées, 88 élèves internes sur les 106 interrogés (soit 83 %) présentent une expérience dans l'AP, dans un cadre professionnel, un stage ou dans le cadre d'une activité associative. Le graphique suivant illustre l'évolution des anciennetés moyennes au sein de l'AP.

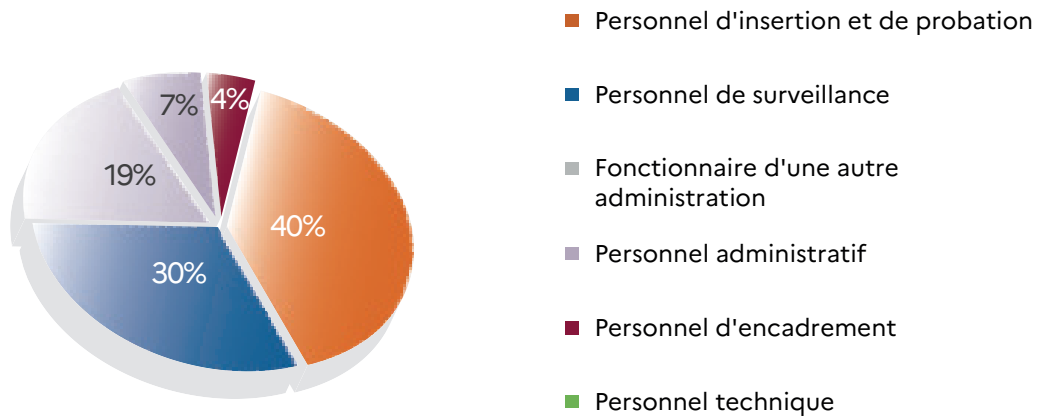
Graphique 15 : Évolution de l'ancienneté moyenne dans l'AP des élèves internes 40-55^{es} promotions - Années



Malgré de nombreuses oscillations, la courbe des anciennetés moyennes diminue au fil des années. Ce constat signifie que les élèves intègrent la formation de DSP avec moins d'années d'expérience dans l'AP qu'auparavant.

Par exemple, les élèves internes de la 44^e promotion (2014) comptabilisent 11,1 ans d'expérience contre 4,8 ans pour les DSP 54 (2024), soit une perte de 6 ans d'expérience en dix années.

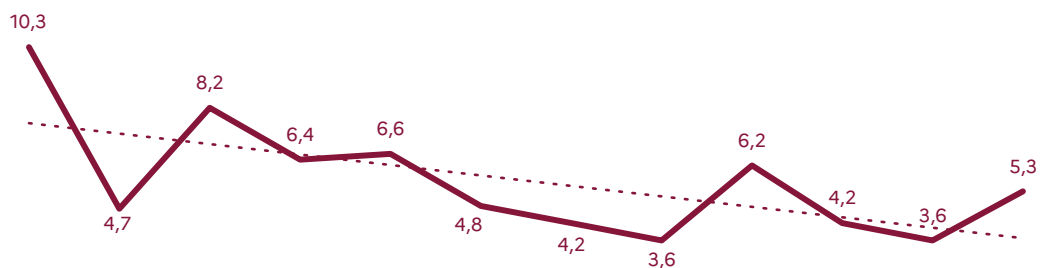
Graphique 16 : Dernières fonctions occupées par les DSP internes avant d'entrer en formation - 40-55^{es} promotions - Proportions



Ce graphique rend compte des dernières fonctions occupées par les internes avant d'entrer en formation. Trois d'entre elles se distinguent : les personnels d'insertion et de probation (40 %), les personnels de surveillance (30 %) et les autres

administrations (19 %). Quelques élèves occupaient un poste administratif (7 %) et d'encadrement (4 %). Aucun élève n'était personnel technique.

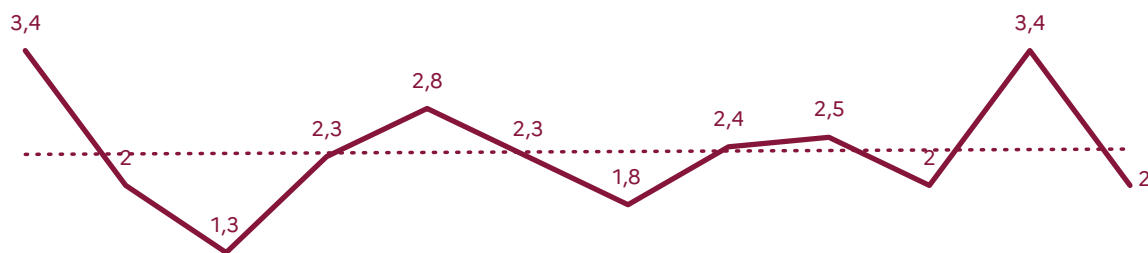
Graphique 17 : Évolution de l'ancienneté moyenne dans le dernier corps professionnel des DSP internes - 44-55^{es} promotions - Années



Ce graphique présente l'évolution de l'ancienneté moyenne des élèves internes dans leur dernier corps professionnel. Elle s'élève à 5,7 ans en moyenne pour l'ensemble des promotions étudiées.

Depuis la 44^e promotion, on observe une tendance à la baisse de cet indicateur (excepté pour trois promotions : DSP 46, 48 et 52). Autrement dit, les élèves internes passent le concours de DSP en ayant de moins en moins d'ancienneté dans leur dernier corps professionnel.

Graphique 18 : Évolution du nombre moyen d'établissements fréquentés - 44-55^{es} promotions



| | | | | | | | | | | | |
|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| DSP 44 | DSP 45 | DSP 46 | DSP 47 | DSP 48 | DSP 49 | DSP 50 | DSP 51 | DSP 52 | DSP 53 | DSP 54 | DSP 55 |
| 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 | 2025 |

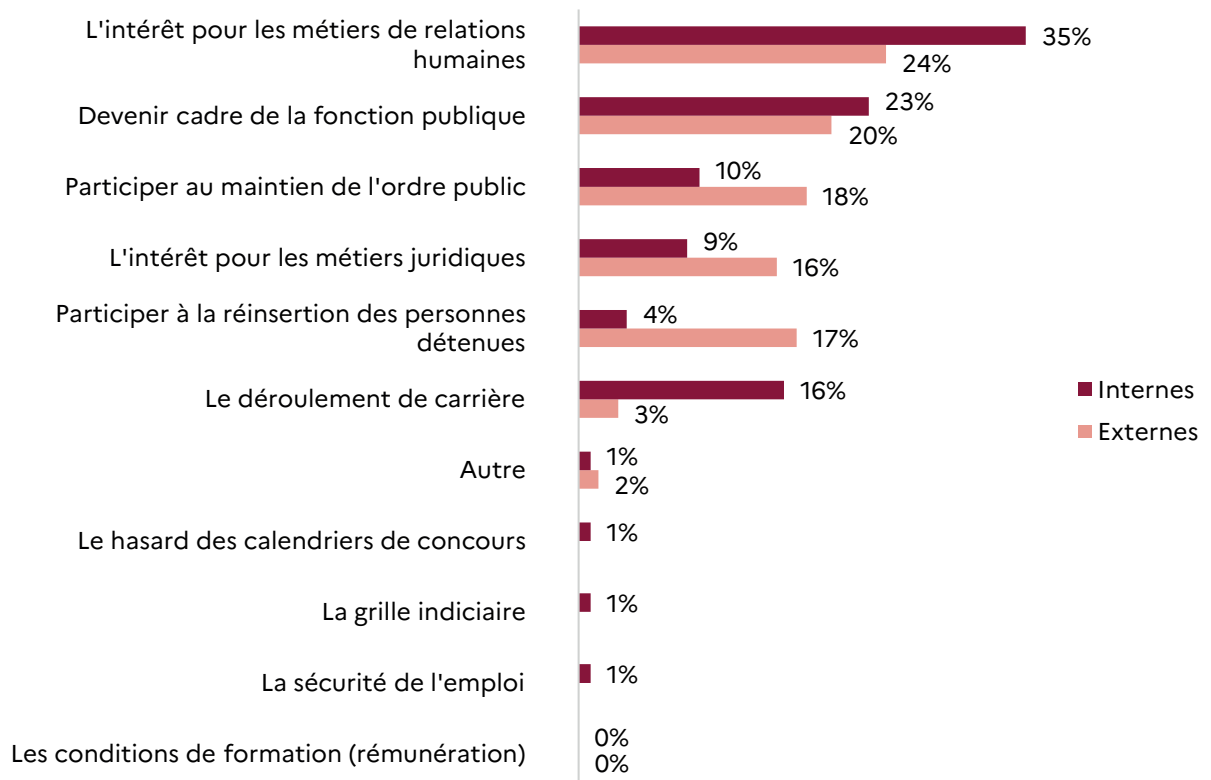
Bien que les élèves internes restent moins longtemps dans leur dernier corps professionnel, ils ont fréquenté autant d'établissements que les précé-

dentes promotions. Le nombre moyen d'établissements fréquentés varie de 1,3 (DSP 46) à 3,4 (DSP 44 et 54).

LES RELATIONS HUMAINES ET LA DIVERSITÉ DES MISSIONS AU COEUR DES MOTIVATIONS

Les motivations à devenir DSP et les perspectives professionnelles envisagées en début de formation sont des données essentielles pour comprendre ce qui incite les élèves internes à poursuivre leur carrière dans le corps de DSP et ce qui attire les élèves externes.

Graphique 19 : Première motivation des élèves à devenir DSP - 40-55^{es} promotions - Proportions

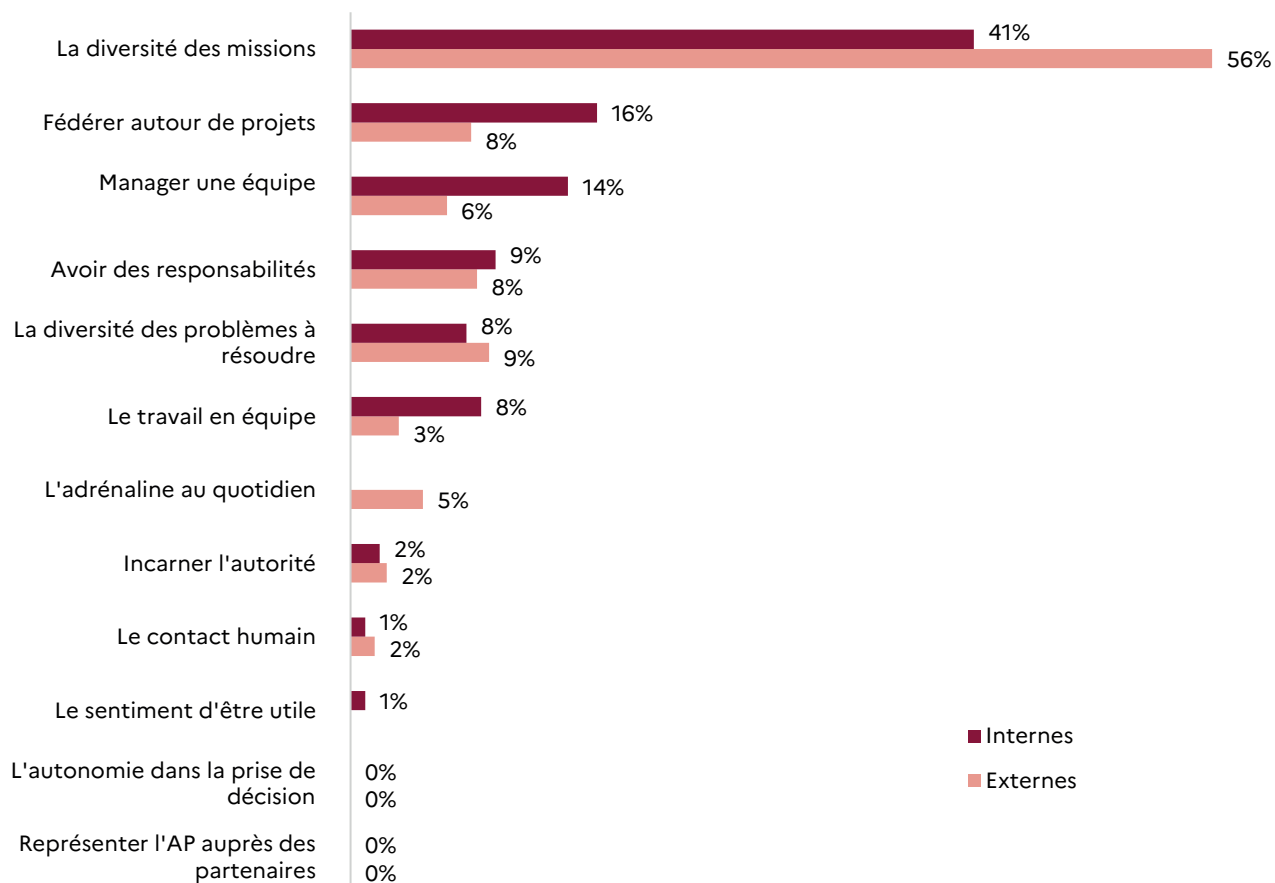


Les premières motivations des élèves résident dans l'intérêt pour les métiers de relations humaines et dans leur souhait de devenir cadre de la fonction publique.

Les motivations des élèves se distinguent selon la modalité de concours. Les élèves externes sont moins nombreux à mentionner l'intérêt pour les métiers de relations humaines (24 % contre 35 % des internes), devenir cadre de la fonction publique (20 % contre 23 %) et le déroulement de carrière (3% des externes et 16 % des internes).

À l'inverse, ils sont plus nombreux que leurs collègues internes à citer la participation au maintien de l'ordre public (18 %), la réinsertion des personnes détenues (17 %) et l'intérêt pour les métiers juridiques (16 %). Pour résumer, les externes sont 75 % à mentionner des motivations professionnelles, contre 57 % des internes.

Graphique 20 : Premier intérêt des élèves à devenir DSP - 40-55^{es} promotions
Proportions



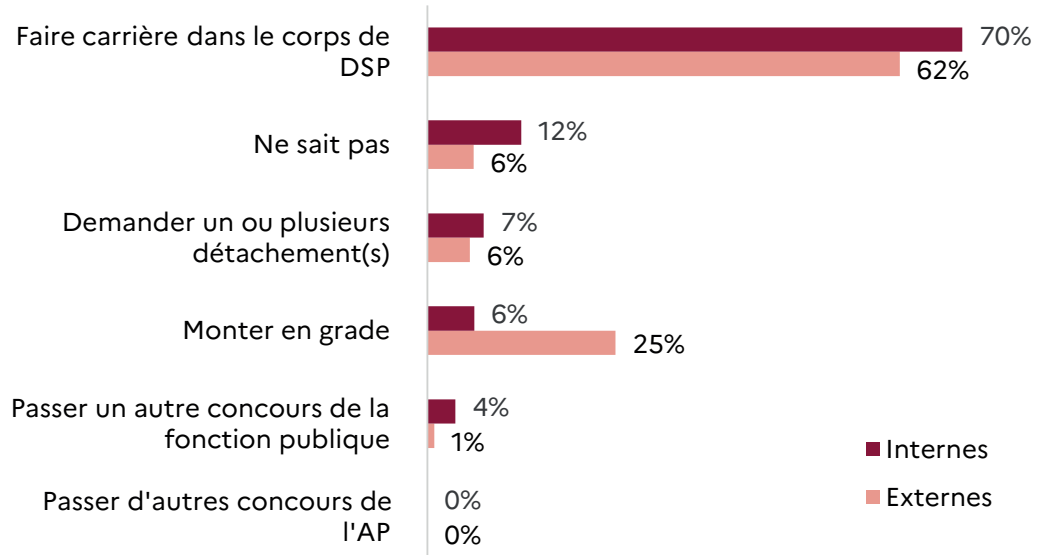
Le premier enseignement du graphique est la prééminence très nette de la diversité des missions comme principal facteur d'attractivité du métier de DSP : 41 % des internes et 56 % des externes. Cet écart montre que les externes sont plus sensibles que les internes à l'idée d'un métier varié, probablement parce qu'ils se projettent dans un rôle leur offrant une multiplicité de situations et de challenges.

Pour les internes, bien que la diversité des missions reste le premier critère, cet attrait est moins marqué, peut-être en raison de leur expérience antérieure et de leur connaissance potentielle des missions.

D'autres facteurs d'intérêts sont cités, à des niveaux nettement inférieurs : entre 8 % et 16 % chez les internes, et entre 3 % et 9 % pour les externes. Ils concernent les items suivants : fédérer autour de projets, manager une équipe, assumer des responsabilités, travailler collectivement ou encore résoudre une diversité de problèmes.

Globalement, les élèves externes semblent nettement attirés par la diversité des missions inhérentes au métier de DSP, tandis que les internes, bien qu'également motivés par cet aspect, témoignent d'autres attraits pour leur métier, notamment en termes de management.

Graphique 21 : Première perspective professionnelle envisagée par les élèves DSP en début de formation - 44-55^{es} promotions – Proportions



Concernant leurs premières perspectives professionnelles, la majorité des élèves souhaitent faire carrière dans le corps de DSP : 70 % des internes et 62 % des externes. En outre, 25 % des externes envi-

sagent de monter en grade, contre seulement 6 % de leurs collègues internes. Aussi, au total, 18 % des répondants sont indécis quant à leur avenir professionnel (dont 12 % d'internes).

CONCLUSION

L'analyse comparative des profils sociodémographiques, des parcours professionnels et des motivations des élèves directeurs des services pénitentiaires (DSP) issus des concours interne et externe met en lumière des différences notables entre les deux publics.

Sur le plan des effectifs, les élèves externes demeurent largement majoritaires et leur proportion s'accroît au fil des années, traduisant une ouverture croissante du corps des DSP à des profils extérieurs à l'administration pénitentiaire. Corrélativement, la part des internes, historiquement plus élevée, tend à diminuer, tout en conservant une présence stable au sein des promotions.

Le profil sociodémographique des internes se distingue de celui des externes. En effet, les élèves internes, plus âgés, plus souvent en couple et issus majoritairement de l'administration pénitentiaire, apportent avec eux une expérience concrète du terrain et une connaissance plus développée de l'institution.

À l'inverse, les externes, plus jeunes et plus fréquemment célibataires, présentent des parcours davantage orientés vers des études juridiques ou en sciences politiques, avec une entrée plus précoce dans la formation de DSP. Le concours de DSP apparaît pour eux souvent comme un premier choix professionnel, axé sur la diversité des missions et l'engagement dans le service public.

Concernant les motivations et les perspectives, les internes mettent en avant l'intérêt pour les métiers de relations humaines, le souhait de devenir cadre et l'évolution de carrière au sein de la fonction publique. Les externes, quant à eux, valorisent davantage la dimension de service public, la diversité des missions et l'aspect sociétal du métier. Pour tous, la fonction de DSP apparaît comme un choix de carrière réfléchi et porteur de sens.

En définitive, cette étude met en évidence la richesse et la complémentarité des profils recrutés, et souligne l'importance de préserver cette diversité pour répondre aux enjeux complexes du métier de directeur des services pénitentiaires.

BIBLIOGRAPHIE

DEBBOUN M. (2025), Arrêté du 30 janvier 2025 fixant le nombre de postes ouverts au concours externe et au concours interne pour le recrutement de directeurs des services pénitentiaires au titre de l'année 2025, ministère de la Justice.

LAGARDE C. (2022), Évaluation différée de la 50^e promotion de directeurs des services pénitentiaires et de la 14^e promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation, Observatoire de la formation, Département/ Direction de la recherche et de la diffusion, École nationale d'administration pénitentiaire.

SITOGRAPHIE

Ministère de la Justice (2024), Les réformes des métiers de l'administration pénitentiaire entrent en vigueur, Actualité, consulté le 10 mars 2025,

<https://www.justice.gouv.fr/actualites/actualite/reformes-metiers-ladministration-penitentiaire-entrent-vigueur#:~:text=Le%20corps%20d%27encadrement%20et%20d%27application%2C%20qui%20regroupe,un-%20corps%20de%20cat%C3%A9gorie%20B.>

Ministère de la Justice (2024), Devenez directeur des services pénitentiaires, Consulté le 10 mars 2025,

<https://lajusticerecrute.fr/actualites/devenez-directeur-des-services-penitentiaires>

QUI SONT LES ÉLÈVES INTÉGRANT LA FORMATION DE DIRECTEURS DES SERVICES PÉNITENTIAIRES ?



Comparaison des profils sociodémographiques des élèves
internes et externes des 40-55^{es} promotions

Directeur de la publication : Sophie BONDIL

Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Cécilia LAGARDE

Mise en page et impression : Unité édition